

**Chers Plainais, Chères Plainaises,**

Comme évoqué lors de la cérémonie des vœux, notre commission en charge de la communication souhaite vous mettre au plus proche de l'actualité de la commune. C'est pourquoi, à partir de cette année, vous allez être destinataires de **3 flashes** (mars, juin et fin septembre). Vous y retrouverez des brèves et les comptes rendus des 3 dernières réunions de conseil. Par ailleurs, **le bulletin** – élément toujours incontournable de notre fin d'année – vous sera distribué courant décembre. L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour remercier cette commission qui se mobilise pour mieux vous informer.

Je profite de ce petit mot pour vous informer que vous serez sollicités pour un **diagnostic** permettant de définir les besoins de notre commune en matière sociale. Celui-ci permettra d'envisager le besoin de mise en place d'un espace de vie sociale ou d'un centre socio-culturel sur le territoire de l'ex-bocage. Cet équipement répondrait à la dynamique communale en matière de vie sociale, de parentalité, de petite enfance, de jeunesse, de mobilité, et d'accès aux droits tant pour les plus jeunes que pour les plus âgés. L'expérience tirée d'autres communes disposant d'un tel espace nous permet de vous assurer qu'il deviendra très vite un lieu incontournable et indispensable de la commune. C'est pourquoi, je compte sur vous pour prendre le temps de répondre aux futures sollicitations d'Eva B0QUEL (chargé de mission sur notre territoire).

Par ailleurs, nous continuons à déployer la fibre sur notre commune. Les installations ne sont pas toujours simples. Nous allons vous accompagner. Une réunion publique est organisée par ORANGE (propriétaire du réseau) le **mardi 2 avril à 18h à Somloire**.

Les travaux de « **fêtes et saveurs** » se terminent. Je vous convie le **samedi 4 Mai** à l'inauguration et pour une visite guidée.

#### **Avis à nos artistes !**

Comme vous le savez, nous souhaitons créer notre blason communal. Nous vous invitons à nous faire part de vos inspirations via un flyer à remettre en mairie avant le 30 avril 2024.

Je vous remercie de votre attention.

**Sylvie BARBAULT,**  
Maire de la Commune

## ACTUALITES

### Les vœux du maire

Lors de la cérémonie des vœux du maire du 14 janvier 2024, Mme BARBAULT était ravie de retrouver une centaine de Plainais pour son discours. Différents projets ont pu être présentés mais celui tant attendu est la restructuration de notre salle des fêtes et la construction de notre restaurant scolaire. Le verre de l'amitié tant apprécié par nos habitants a permis de se retrouver pour un moment convivial et chaleureux.



### Du nouveau pour les ateliers couture !

L'association Familles Rurales propose des ateliers couture tous les mardis soir de 20h à 22h, à la salle des Bambous. En décembre, un cours pour les enfants a été réalisé avec l'aide de bénévoles. Un moment

intergénérationnel apprécié de tous les petits couturiers. Elle a aussi souhaité développer un nouveau concept

« la couture en duo » afin de proposer des ateliers adultes/enfants. Accompagné par une couturière professionnelle, vous pouvez venir confectionner un sac, une trousse, un vêtement...sur une ou plusieurs séances selon votre projet. Le tarif est de 5€ la séance et il faut venir avec son matériel et son tissu de couture. N'hésitez pas à vous renseigner au 06.87.57.42.06 ou [ateliercouturelaplaine@gmail.com](mailto:ateliercouturelaplaine@gmail.com)

### Georgette COCHARD a eu 100 ans !

Le 31 janvier 2024, les élus sont allés à la maison de retraite de Coron pour fêter les 100 ans de la doyenne de la commune de la Plaine. Un moment convivial autour d'un goûter était le bienvenu pour la centenaire.



### Le restaurant « Ô Gourmand »



Prochainement, du changement dans leurs horaires avec l'ouverture du tabac/presse !

Le bar/restaurant évolue avec la réception d'un four à pizza. Fin avril, M. et Mme CRENAN vous proposeront des pizzas sur place et à emporter. **N.B. : Recherche serveur CDI temps plein (salaire selon expérience). Contact au 02.41.62.25.06**

### La gendarmerie à votre service



N'hésitez pas à venir rencontrer la gendarmerie de 9h à 11H à la mairie pour des questions diverses le 20/04/2024, 18/05/2024 et 15/06/2024 !



### Une réunion publique pour vous informer

Pour vous informer sur la prochaine fermeture du réseau cuivre et l'installation de la fibre, vous êtes conviés à une

réunion d'information le **2 avril à 18h** à Somloire (Salle annexe à côté de la salle des ports). Des solutions pour les problèmes rencontrés seront proposées.

### Retour sur le pot au feu

Plus de 260 personnes sont venues à la soirée pot au feu



organisée par l'Association Festive Plainaise le 10 février 2024 à la salle de sport. Une belle soirée animée par l'art scène. Le comité des fêtes a tout fait pour que cette fête soit réussie et c'était le cas. Bravo à eux pour leurs investissements !

### Rappel pour les déjections canines

Merci de rester vigilant aux crottes de votre animal dans la commune et de les ramasser pour le bien-être de tous.



### Les seniors gagnent les 8<sup>ème</sup> de finale de l'Anjou !

Les séniors garçons sont qualifiés en quart de finale qui se jouera le **20 avril 2024** à Doué la

Fontaine contre Chalonnes. Venez les encourager !

### Date des élections européennes !

Les électeurs français seront appelés aux urnes le dimanche **9 juin 2024** pour élire les représentants français. Les députés européens sont élus au suffrage universel direct à un tour.

Nous vous attendrons à la salle du Parc de La Plaine.

**N.B. : La date limite d'inscription sur les listes électorales est le 3/05/2024.**



### Exposition « sur les bancs de l'école »

Des élus et des bénévoles préparent cette exposition qui aura lieu dans la nouvelle salle des fêtes de la Plaine du **5 au 12 juin 2024 !**

Ils auront le plaisir sur cette semaine de faire partager



aux différentes associations, écoles, familles, l'évolution de l'école de la Plaine d'autrefois à aujourd'hui ! Pour cela, des bénévoles peuvent dès à présent se faire connaître pour tenir des permanences sur cette semaine afin de la faire partager à un maximum de personnes. Des photos sont toujours recherchées (anciennes et récentes). Alors n'hésitez pas à les envoyer à [sylvie.clergeau@wanadoo.fr](mailto:sylvie.clergeau@wanadoo.fr) ou à les déposer en mairie ou auprès de Marie-Jo FROGER ou Bernadette CASSIN.

### Voltalis propose des solutions au tout électrique

Pour les foyers qui utilisent du chauffage électrique, Voltalis propose des

boîtiers intelligents pour vous permettre de voir votre consommation et de réduire celle-ci. C'est totalement gratuit et sans abonnement. Pour plus de renseignements, Voltalis est également joignable au 01.49.06.47.00 et à [contact@voltalis.com](mailto:contact@voltalis.com), ou visitez [www.voltalis.com](http://www.voltalis.com)



# REUNION DU 27/11/2023

**Présents** : BARBAULT S. CHAUVEAU M. CHIRON M. GOURDON L. GODET V. LEROUX J. FARDEAU-FUZEAU M. TESSIER L. CLERGEAU S. BROSSEAU H. BERNIER T. LANDREAU T. GEAIS J.

## PRÉSENTATION GENDARMERIE

En début de séance, M. BOTTERO, commandant de gendarmerie à Doué en Anjou, présente la brigade dont relève 25 personnes. Il confirme la permanence le 3<sup>ème</sup> samedi de chaque mois en mairie de La Plaine, moment d'échanges avec la population. En collaboration avec l'école, il souhaiterait mettre en œuvre le permis internet en classe de CM2.

## CHOLET AGGLOMERATION

### Projet d'Aménagement de Développement Durable (PADD) du PLUI-h

Le PADD définit les grandes orientations de développement et d'aménagement des 26 communes composant l'Agglomération, et fixe notamment des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain. Compte tenu de la volonté de maintenir Cholet Agglomération comme deuxième bassin industriel des Pays de La Loire, de poursuivre la stratégie d'accueil du territoire et renforcer la qualité de vie des Choletais, le PADD précise le scénario d'accueil et d'aménagement retenu. Le conseil municipal prend acte du débat sur les orientations générales du PADD du PLUI-h.

### Convention Territoriale Globale 2023

La Convention Territoriale Globale, signée entre Cholet Agglomération et la Caisse d'Allocations Familiales de Maine et Loire, facilite l'adaptation à un nouvel environnement partenarial et accompagne les décisions des élus dans leurs politiques familiales et sociales. Dans le cadre de la CTG, il a été souhaité le déploiement de « chargés de coopération sectorielle » pour faciliter le maillage du territoire.

### Zone d'accélération des énergies renouvelables

La loi d'accélération de la production d'Énergies Renouvelables (ENR) du 10 mars 2023 demande aux communes de définir des zones d'accélération pour les projets d'ENR ou pourraient être implantés des projets (photovoltaïques, méthanisation, éolien, géothermie, ...). Cholet Agglomération propose une démarche commune sur le territoire et aura le rôle de coordonnateur. Suite à la concertation sur la période 30 novembre au 22 décembre 2023, le conseil municipal valide les zones d'accélération des énergies renouvelables identifiées sur la commune.

### Modifications statutaires – compétences liaisons douces et cyclistes

Le conseil émet un avis favorable au projet de modifications statutaires portant transfert de la compétence facultative « liaisons douces et cyclistes »

### Rapport d'activités de Cholet Agglomération

Madame le Maire présente au conseil le rapport d'activité de Cholet Agglomération.

### Déchets alimentaires

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la loi oblige chacun à composter les déchets alimentaires. Dans l'immédiat, Cholet Agglomération réalise un diagnostic pour relever les points noirs, et réfléchit à la solution à apporter pour y remédier.

## INDEMNITÉ GARDIENNAGE DE L'ÉGLISE

Le conseil accorde une indemnité d'un montant de 240 euros en 2023 et de 240 euros en 2024 à chacun des gardiens.

## LOYER DE LA BOULANGERIE EPICERIE

Le conseil fixe le loyer mensuel du local boulangerie-épicerie au prix de 410,30 euros HT pour l'année 2024. Ce dernier est indexé suivant la variation de l'indice national trimestriel des loyers commerciaux.

## RECENSEMENT INSEE

Le recensement de la population pour le compte de l'INSEE sera réalisé du 18 janvier au 17 février 2024. L'INSEE ayant divisé la commune de La Plaine en deux districts, il y a lieu de créer des emplois d'agents recenseurs. Le Conseil donne son accord pour la création de 2 emplois de non-titulaires, à temps non-complet.

## LOCATION TERRAIN ROUTE D'YZERNAY

La location du terrain Route d'Yzernay (vente d'herbe) est fixé à 47 euros.

## BAR/RESTAURANT PLACE SAINT GERVAIS

La signature du bail de location gérance est prévue début décembre. La commune est propriétaire du fonds de commerce et de la licence IV. Une proposition d'achat du fonds de commerce sera faite auprès des époux CRENAN, après une année d'exercice. L'ouverture du bar-restaurant est fixé le 15 décembre prochain.

---

## SERVICES DE LA PETITE ENFANCE

---

### Restaurant scolaire

En raison des effectifs au restaurant scolaire depuis la rentrée scolaire de septembre 2023, Madame le Maire propose la création du poste d'adjoint d'animation contractuel à temps non-complet pour exercer les fonctions d'animateur sur le temps de la pause méridienne pour le restaurant scolaire. Il s'agira d'un contrat de 23.23 heures par mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier au 31 juillet 2024. Un nouvel animateur a été embauché à compter de la rentrée scolaire de janvier jusqu'à juillet afin d'aider les tout-petits à déjeuner en raison de leur nombre important. Mme le Maire informe le conseil qu'un agent pour des raisons médicales sera en arrêt de travail à compter du 1<sup>er</sup> février pour une période d'un mois. La commission va réfléchir à son remplacement.

---

## RESTRUCTURATION DE LA SALLE DES FETES ET CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE

---

Madame le Maire fait part de travaux supplémentaires pour différents lots. Le Conseil valide les avenants présentés par l'architecte pour une plus-value de 3307,13 € HT.

Michel CHAUVEAU présente les plans d'aménagements intérieurs pour les équipements et matériels. Des devis seront demandés auprès de MATECO et OUEST OCCASION. Pour le bar et le podium, des devis seront également sollicités.

Un devis est demandé auprès de BOUCHET VEZINS pour la pose d'une clôture englobant tout l'espace Odette Genty.

---

## VOIRIE

---

### Aménagement de sécurité rue du Commerce, côté Yzernay -ronds-points

Pour conserver l'harmonie avec les aménagements paysagers existants, la commission retient des plantations de taille moyenne qui exigent très peu d'eau et facile d'entretien. Un rendez-vous sera sollicité auprès de la société PLANTAGENET.

---

## REUNION DU 15/01/2024

**Présents** : BARBAULT S. CHAUVEAU M. CHIRON M. GOURDON L. GODET V. FARDEAU-FUZEAU M. TESSIER L. CLERGEAU S. BROSSEAU H. BERNIER T. LANDREAU T. **Excusés** : LEROUX J. GEAIS J.

---

## LOTISSEMENT IMPASSE DES JARDINS

---

La signature des actes est prévue mardi 30 janvier. Il faudra contacter la banque pour actualiser l'offre de prêt pour le financement les travaux.

### Circulation des véhicules rue du Commerce

En comparant trois périodes de comptage, il est noté une diminution de la vitesse des véhicules de 15 km/h et globalement les 2/3 des conducteurs respectent la règlementation.

---

## BÂTIMENTS

---

### Salle multisports

L'entreprise NOUANSPOORT a bien procédé au remplacement des deux moteurs relevant les paniers de basket. Il est sollicité une prise en charge complémentaire du sinistre auprès de notre assureur. Le 9 décembre prochain, à 11h00, le CCSP s'est vu remettre un label pour l'école de basket.

### Église

Le corps de chauffe de la chaudière est fissuré (le modèle ne se fait plus) et il convient de ne pas remettre en marche ce matériel

---

## DIVERS

---

### Opération « une naissance – un arbre » - le 25 novembre 2023

L'ensemble des participants étaient satisfaits de l'organisation de cette nouvelle manifestation en partenariat avec la Région de Pays de la Loire.

### L'Association La Bourriche plaine

L'association recherche de nouveaux bénévoles ou bien elle sera dissoute et le versement du solde sera fait auprès de l'association Familles Rurales.

### Villes et villages fleuris

Le passage du jury est prévu en juin ou juillet 2024. Toutefois, il sera demandé de décaler le passage d'un an soit en 2025.

### Broyage des végétaux

L'ensemble des créneaux pour l'opération de broyage réalisée en novembre était complet. L'opération sera reconduite au printemps prochain.

Le broyage des végétaux de la commune est prévu le 16 et 17 janvier.

---

## CHOLET AGGLOMERATION

---

### Culture

Mme Sylvie CLERGEAU adressera le programme *Itinérances saison 2024-2025* aux partenaires (école, bibliothèque...) pour se positionner sur une ou des actions. Elle ne souhaite pas s'impliquer dans un autre

projet. Elle consacre énormément de temps à l'exposition programmée en juin prochain.

Une rencontre est programmée prochainement pour travailler sur l'exposition « Sur les bancs de l'école ». Elle fait part du nombre restreint de bénévoles s'étant associés à ce projet. Le conseil émet qu'il serait bon de contacter les anciens enseignants à la retraite pour étoffer ce groupe ou récupérer des informations.

#### Pouvoir de police

Le conseil municipal a décidé de s'opposer au transfert des pouvoirs de police administrative spéciale en matière de publicité.

---

### DÉPÔTS SAUVAGES

---

Le conseil municipal a décidé de mettre en place une tarification pour les dépôts sauvages à l'encontre des contrevenants identifiés. Il sera appliqué le barème suivant :

Constatation du dépôt : 60 euros

S'ajoutera le temps d'intervention des agents qui sera facturé 40 € de l'heure. Si les agents ne peuvent intervenir en raison de produits ou matériaux potentiellement dangereux, le coût d'intervention d'une entreprise spécialisée sera facturé aux contrevenants.

---

### SERVICES DE LA PETITE ENFANCE

---

#### Renouvellement Projet Educatif de Territoire

Le PEdT arrive à échéance à la fin de l'année scolaire. La municipalité doit réaliser l'évaluation de ce dernier et rédiger le nouveau projet. Mme le Maire va fixer prochainement des dates pour réunir l'ensemble des signataires et partenaires de ce projet axé autour de l'enfant. Deux rencontres sont prévues avec les partenaires, les 26 février et 21 mars 2024.

#### DETR 2024

Une demande d'aide au titre de la DETR sera déposée pour l'aménagement de la cour de la maison de l'enfance pour son agrandissement, la fourniture et l'installation d'une clôture.

---

### RESTRUCTURATION DE LA SALLE DES FETES ET CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE

---

On constate toujours la présence d'infiltrations sur le bâtiment. L'entreprise de couverture a procédé à d'importants travaux pour résoudre ces problèmes. Un nouveau test (mise en eau du toit) a été réalisé. Une réunion de chantier est prévue demain, le conseil espère que les résultats seront concluants.

Michel CHAUVEAU présente au conseil un listing du matériel à acquérir pour équiper ce bâtiment : podium, tables, chaises... Le chiffrage est en cours.

Le conseil valide l'avenant n° 2 pour le lot n° 6 attribué

à la société LMB MARTIN FRERES. Il concerne des modifications au niveau des sanitaires enfants. La plus-value est estimée à 2 699.20 € TTC.

---

### VOIRIE

---

L'entreprise a terminé le taillage des haies la semaine dernière.

A la suite de l'extinction de l'éclairage public dans le bourg, des plots lumineux routiers seront commandés. Ils permettront de guider et d'orienter les usagers de la route dans les zones sensibles et compléteront ceux déjà mis en place.

Les panneaux « IntraMuros » ont été installés sur les panneaux 30, sur la rue du commerce.

La commission est toujours en attente du devis de la société PLANTAGENET pour les aménagements paysagers dans la commune.

---

### BÂTIMENTS

---

#### Salle multisports

L'assureur, GROUPAMA, n'a pas pris en charge le deuxième moteur relevant le panier de basket.

Le devis de THOMAS CONNECT a été validé pour le changement d'un inter différentiel lequel saute dès qu'un appareil est branché. Le coût des travaux est de 637.97 euros TTC.

L'entreprise GUINEFOLEAU interviendra avec sa nacelle pour refixer les tôles du bandeau qui se détachent.

#### Église

L'entreprise BORDRON n'a toujours pas adressé son devis pour réparer le chauffage de l'église.

#### Maison de l'enfance

La pompe à chaleur ne fonctionne plus. Le devis de réparation établi par l'entreprise POUDRAY a été validé. Les travaux sont estimés à 2 385.53 euros TTC (changement compresseur). Ces travaux font suite à l'orage du mois d'août 2023. Une prise en charge a été demandée à l'assureur. Il s'agit de la deuxième intervention sur cet équipement, panne non détectée auparavant. L'assureur a mandaté le passage d'un expert.

#### Chapelle de Pitié

Michel CHAUVEAU présente le devis de l'entreprise RACAUD pour le nettoyage de l'édifice. Celui-ci est estimé à 1 020 euros. Le coût semble élevé, un autre prestataire sera sollicité pour obtenir une offre.

#### Matériels dans les salles autre que la salle des fêtes

Divers matériels (frigo, cendriers, lave-vaisselles...) seront acquis pour équiper les salles de la commune. Un listing a été présenté aux élus. Les devis sont en cours.

## OGEC – CONTRAT D'ASSOCIATION

Le conseil municipal fixe le montant des crédits alloués à l'OGEC de La Plaine pour 2024 à savoir 730,02 euros par élèves des classes maternelles et primaires, domiciliés dans la commune et inscrits à la rentrée scolaire 2023-2024.

Compte tenu de l'inscription de 100 élèves, la participation au fonctionnement de l'école privée FRANÇOIS DENECHERE s'élève 73 002 euros pour l'année 2024.

## CONTRAT ASSURANCE GROUPE DU PERSONNEL

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que par délibération en date du 17 juillet 2023, la commune a sollicité son rattachement à la consultation lancée par le Centre de Gestion pour la couverture des risques statutaires des agents à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Au vu du nouveau contrat groupe conclu par le Centre de Gestion, la commune a sollicité une offre auprès de GROUPAMA pour examiner les taux et les garanties. Après comparaison, l'offre la mieux-disante est celle proposée par GROUPAMA. Le conseil valide le projet de contrat d'assurance avec GROUPAMA afin d'assurer la collectivité aux risques statutaires, avec couverture des charges patronales, à compter du 15 janvier 2024.

## PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE - PRÉVOYANCE

Le CDG 49 dont la commune est affiliée, va engager avec les autres Centres de Gestion des Pays de la Loire, un marché régional qui permettra à l'ensemble des employeurs publics de la région de proposer une offre adaptée aux différentes problématiques rencontrées en prévoyance, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, puis en santé, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026. Le conseil municipal a décidé de rattacher la collectivité à la consultation relative à la couverture du risque prévoyance.

## DIVERS

### Subvention APEL La Plaine

La commune accorde une subvention de 1 300 euros à l'APEL de la Plaine pour les travaux d'aménagement dans la salle de motricité (création de placards).

### Collecte déchets spéciaux

Une collecte est programmée sur la commune le 16 novembre prochain de 9h30 à 11h30 à la salle multisports.

### Acquisition matériel service technique

Le conseil municipal valide l'acquisition d'une benne multi services au prix de 2 136 euros TTC auprès de la SARL MAT ANJOU.

## REUNION DU 12/02/202

**Présents** : BARBAULT S. CHAUVEAU M. CHIRON M. GOURDON L. GODET V. LEROUX J. FARDEAU-FUZEAU M. TESSIER L. BROSSEAU H. BERNIER T. LANDREAU T. GEAIS J. **Excusés** : CLERGEAU S.

## SUBVENTIONS 2024

Sur proposition de la commission finances, le conseil municipal vote les subventions suivantes :

- ADMR Les Bois d'Anjou – LA PLAINE	1000€
- SOMLOIRE YZERNAY CP FOOT	1200€
- Tennis Club Plainais	590€
- CSSP Basket	700€
- APEL La Plaine	2500€
- Familles Rurales (Association)	500€
- Familles Rurales (Centre de loisirs)	4000€
- Familles Rurales (Passerelle)	300€
- Association Festive Plainaise	250€
- Club Loisirs et Amitié	500€
- Plain Horse Relation	200€
- Boc'Enbulle	3000€
- FNATH	80€
- Anciens Combattants	80€
- Collège / Ecole Primaire St Jean – VIHERS	150€

- Asso. Socio-Educative – Collège Vallée du Ly	170€
- ADAPEI (Cholet)	50€
- La Ligue contre le cancer	50€
- Fondation du Patrimoine	120€
- Secours catholique	50€

## RESTRUCTURATION DE LA SALLE DES FETES ET CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE

Madame le Maire fait part de travaux supplémentaires pour différents lots. Le Conseil valide les avenants présentés par l'architecte pour une plus-value de 7471,21 € HT.

## DÉFIBRILLATEUR A LA SALLE DE SPORTS

L'installation du défibrillateur à la salle de sports nécessite une extension électrique et l'ajout d'un différentiel. Le conseil valide le devis de l'entreprise THOMAS CONNECT, d'un montant de 701.87 € TTC.

---

## ACQUISITIONS MATÉRIELS ET MOBILIERS POUR L'ESPACE « FÊTES ET SAVEURS »

---

Sur proposition de la commission bâtiments, le conseil valide les devis suivants :

- devis EURL AME&CONCEPT : acquisition et installation d'un podium, d'un placard, structure dépliant en alu et plancher anti dérapant : pour un montant de 10191.60 € TTC
- devis EURL AME&CONCEPT : acquisitions et installation du bar de la salle des fêtes et plans de travail : pour un montant de 10009.20 € TTC
- devis SARL PEPS : acquisition et installation de matériels de sonorisation et vidéo : pour un montant de 5116.13 € TTC
- devis SARL PEPS : acquisition et installation d'un écran électrique : pour un montant de 1080.24 € TTC
- devis OUEST OCCASION : acquisitions d'une armoire réfrigérée positive, de douchette double, tables inox, plonge 1 bac : pour un montant de 6352.80 € TTC
- devis MATECO : acquisitions et installation d'un four électrique et son support, d'un lave-vaisselle et son soubassement, d'un fourneau électrique, d'un refroidisseur de bouteilles, pour un montant de 13627.16 € TTC
- devis EURL FRANCK HAUTOBOIS : acquisition de deux hottes murales : pour un montant de 2398.00 € TTC
- devis MANUTAN COLLECTIVITÉS : acquisition de chaises, tables, charriots, charriots de transport, porte-manteaux et penderie, mange debout, nappe housse : pour un montant de 47173.41 € TTC

---

## TRAVAUX BATIMENTS

---

Sur proposition de la commission bâtiments, le conseil valide les devis suivants :

- devis EURL ARNAUD GIRARDEAU : plomberie salle du parc (espace WC, espace plan vasque) : pour un montant de 1309.38 € TTC
- devis JH DÉCO : peinture portes à la Maison de l'Enfance : pour un montant de 240.00 € TTC
- devis JH DÉCO : peinture murs et portes dans la salle du Parc : pour un montant de 1140.00 € TTC
- devis MENUISERIE DIXNEUF : travaux et fournitures à la salle du Parc : pour un montant de 2583.89 € TTC.

---

## CRÉATION DE LA COUR ET ACCES A LA MAISON DE L'ENFANCE

---

Le conseil valide le devis de l'entreprise BOUCHET TP pour la création de la cour et accès à la Maison de

l'Enfance, pour un montant de 28880.34 € TTC.

---

## LOTISSEMENT IMPASSE DES JARDINS

---

L'avis d'appel public à la concurrence pour les travaux de VRD (lot 1) et contrôle des réseaux EU et EP (lot 2) est en cours. Les entreprises peuvent répondre jusqu'au 22 février 2024 à 17h00. La SELARL JEANNEAU-RIGAUDEAU-SEYDOUX procèdera à l'analyse des offres. L'entreprise retenue sera désignée le 11 mars 2024. Le démarrage des travaux pourrait être envisagé à partir du 4 mai 2024.

Le conseil poursuit la réflexion relative au prix de vente à la parcelle en tenant compte de la surface des parcelles et du foncier bâti existant sur l'une des parcelles.

---

## ESPACE FETES ET SAVEURS

---

M. Jocelyn GEAIS a présenté les projets du règlement et de la convention de location de l'Espace Fêtes et Saveurs. Quelques points nécessitent des précisions.

---

## TARIFS DES ENCARTS PUBLICITAIRES

---

Mme Lucie GOURDON propose de revoir les tarifs des encarts publicitaires pour le bulletin municipal à compter de 2024. Le conseil valide la participation demandée aux annonceurs comme suit :

- annonce sur format 1/10 de page : 20 €
- annonce sur format 1/5 de page : 40 €
- annonce sur format 3/10 de page : 60 €
- annonce sur format 2/5 de page : 70 €

Il est accordé à chaque artisan, commerçant et entreprise plainais, la gratuité pour un encart publicitaire au format 1/10ème de page dans le bulletin municipal

---

## DIVERS

---

### Soirée Pot au feu

Madame le Maire souligne la bonne organisation de cette soirée. Les membres de l'Association Festive Plainaise sont satisfaits du déroulement de cette manifestation.

### Communication

La commission communication a décidé la publication de trois flashes (en mars, juin et septembre). Le bulletin sera diffusé en fin d'année.

### Assistants maternelles

Madame le Maire invite toutes les assistantes maternelles agréées à la rencontrer le vendredi 22 mars 2024, à 18h00 à la mairie afin d'échanger sur les perspectives de leur profession sur le territoire communal.

# A VOS AGENDAS !

## AVRIL 2024

**02/04** : Réunion publique pour la fibre à Somloire  
(salle annexe à côté de la salle des sports)

**06/04** : Basket sortie UFAB

**14/04** : Loisirs et Amitiés Bal Cléré Sur Layon

**20/04** : Marché de printemps à l'Ecole à 10h

**26/04** : Loisirs et Amitiés Concours de belote à  
Somloire

## MAI 2024

**04/05** : inauguration de l'espace  
Fêtes et Saveurs à 11h

## JUIN 2024

**01/06** : Run Music Color

**09/06** : Elections européennes à la Plaine/ Tournoi  
football familial de 9h30 à 18h à Yzernay

**05-12/06** : Exposition Sur les bancs de l'école  
Espace Fêtes et Saveurs

**21/06** : Loisirs et Amitiés Bal à Cléré Sur Layon

**28/06** : Loisirs et Amitiés Voyage Marais Poitevin

**29/06** : Ecole Kermesse Parc de la Mairie